

# Sommaire

Introduction	5
--------------	---

## PREMIÈRE PARTIE APPROCHE THÉORIQUE

### Titre 1

Impôt des sociétés	9
--------------------	---

Chapitre I	Dépenses déductibles: conditions . . . . .	11
Chapitre II	Dépenses non admises sur frais de voiture. . . . .	29
Chapitre III	Mise à disposition d'un véhicule de société et avantage de toute nature . . . . .	53
Chapitre IV	Frais de voiture à concurrence d'une quotité de l'avantage de toute nature . . . . .	83
Chapitre V	Imputation de l'avantage de toute nature dans les dépenses non admises . . . . .	91
Chapitre VI	Questions particulières . . . . .	101

### Titre 2

Impôt des personnes physiques	113
-------------------------------	-----

Introduction	115	
Chapitre I	Conditions générales de déduction des frais de déplacement . .	119
Chapitre II	Frais de déplacement du domicile au lieu de travail fixe. . . . .	123
Chapitre III	Autres trajets que ceux reliant le domicile au lieu de travail fixe	133
Chapitre IV	Location de véhicules via internet et plateforme informatique .	147
Chapitre V	Bicyclettes et cycles électriques en tous genres . . . . .	153
Chapitre VI	<i>Cash for car</i> et budget de mobilité. . . . .	163

	Titre 3	
	Taxe sur la valeur ajoutée	169
Chapitre I	Notion de véhicule . . . . .	171
Chapitre II	Achat et utilisation d'un véhicule. . . . .	175
Chapitre III	Vente d'un véhicule . . . . .	213

## DEUXIEME PARTIE CAS PRATIQUES

Cas 1.	Monsieur Ickx dispose gratuitement d'une voiture de société (pas d'intervention) qui lui a été fournie par son employeur (assujetti personne morale) . . . . .	227
Cas 2.	Monsieur Ickx dispose d'une voiture de société et intervient pour le montant de l'ATN . . . . .	235
Cas 3.	Monsieur Ickx dispose d'une voiture de société avec mise à disposition de carburant et rembourse le montant du carburant privé . . . . .	239
Cas 4.	Monsieur Ickx dispose d'une voiture de société sans mise à disposition de carburant et se fait rembourser le carburant professionnel . . . . .	241
Cas 5.	Monsieur Ickx est dirigeant de la société SYE et utilise son véhicule personnel et se fait rembourser ses déplacements professionnels . . . . .	243
Cas 6.	Monsieur Ickx est indépendant en personne physique et utilise son véhicule pour un usage privé et professionnel . . . . .	245
Cas 7.	Monsieur Ickx est salarié et utilise son propre véhicule pour ses déplacements domicile-lieu de travail . . . . .	249
Cas 8.	Une voiture est prise en <i>leasing</i> et est mise à disposition de Monsieur Ickx et est ensuite rachetée par la société via la levée d'option (méthode forfaitaire des 35 %). . . . .	251
Cas 9.	Monsieur Ickx est indépendant et revend une camionnette achetée neuve deux ans auparavant . . . . .	255